ROYAUME DU MAROC

CCME

مجلس الجالية المغربية بالخارج

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ MAROCAINE À L'ÉTRANGER

**Jeunes Marocains d'Europe : égalité et discrimination**

**Déclaration du Secrétaire Général du CCME, M. Abdellah Boussouf**

La présente étude sur les différentes formes de discriminations relevées par les jeunes d'origine marocaine dans les principaux pays de résidence met en lumière des chiffres et des réalités utiles à l'orientation des politiques publiques marocaines envers les Marocains du monde.

Le focus sur le volet de la discrimination avant la publication de l'étude intégrale a été imposé par les débats actuels sur la discrimination en Europe. Il s'agit là d'une collaboration dans ce débat mondiale en octroyant la parole aux jeunes issus de l'immigration marocaine pour qu'ils puissent exprimer certains sentiments de discrimination rencontrés dans la vie quotidienne en Europe.

Les résultats de l'enquête réalisée par une institution de sondage d'envergure ont relevé les difficultés invisibles qui font face à nos jeunes en Europe notamment celles de l'accès au marché d'emploi, au logement et aux prêts bancaires.

Tenant compte des résultats de l'enquête qui révèlent le sentiment des jeunes d'origine marocaine en Europe face aux différentes formes de discrimination, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) appelle :

**1- Le gouvernement à :**

Attirer l'attention des pays européens sur les différentes formes de discrimination à l'égard des jeunes d'origine marocaine au cours des échanges et négociations avec ces pays. Il faudra revendiquer un traitement plus sérieux des actes discriminatoires dont sont victimes des membres la population d'origine marocaine.

Renforcer la diplomatie culturelle dans les pays de résidence par le biais des activités culturelles qui visent à montrer la diversité de l'identité marocaine et les valeurs de la tolérance, du vivre-ensemble et du respect de l'autre. Ces actions culturelles ont pour objectif de renforcer l'appartenance à une histoire et à une civilisation qui est le socle de populations d'origines diverses et de montrer que le citoyen marocain est un élément de paix et de prospérité dans sa société de résidence.

**2- Les Marocains du monde à :**

Restructurer leur tissu associatif et renforcer leur présence au sein des ONG établis dans les pays de résidence qui défendent les droits des minorités et des immigrés.

La participation citoyenne et l'engagement politique dans les sociétés de résidence afin de bâtir une force visible et influente dans la prise de décisions publiques.

**3- Les pays de résidence à :**

L'application des droits en matière de protection des minorités et respecter le principe de l'égalité des chances pour toutes les composantes de la société.

Faire face aux discours politiques et médiatiques qui attisent les sentiments de la peur de l'autre et la stigmatisation à l'égard des populations issues de la diversité.

Renforcer le rôle de l'école dans la promotion des valeurs de la diversité et du vivre-ensemble et neutraliser les stéréotypes véhiculés dans certains manuels scolaires.